

Délibération N°2025.006 JEUDI 30 JANVIER 2025 A 18 H 30

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 24 janvier 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, M. Guillaume LEFEBVRE, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAIN, M. Anthony LENGLET, M. Gaëtan AMEELE, Mme Pascale BINET, M. Claude CAUET, M. Maxime GOUBET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Corinne LEFRANC par Mme Christine VALLEZ, Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENTS : M. Laurent CARTIGNY, Mme Caroline LEFEBVRE

est désignée secrétaire de séance : Mme Christine VALLEZ

Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle suite à la création de l'association

« Union Athlétique Athésienne »

POUR : 8 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 4

Mme le Maire informe de la création d'une association sportive, « Union Athlétique Athésienne » au sein de la commune en décembre 2024.

L'association a pour vocation la promotion des pratiques de la course à pied, du trail, de la marche nordique et des pratiques de santé et de loisirs associées aux disciplines.

Pour la mise en place de cette association, le Président demande une subvention de la commune à hauteur de 1000 € afin de permettre le financement de l'assurance pour cette première année et l'achat de T-Shirts pour les athlètes.

Vu l'étude de son dossier de présentation,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 ne prenant pas part au vote

D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 500 € pour le financement de l'assurance et l'achat de tenues suite à la création de l'association.

Ainsi délibéré et signé après lecture

Le Maire,

Mélanie PAWLAK



Le secrétaire de séance

Christine VALLEZ

